

BOURSE POUR LA MOBILITE ETUDIANTE ERASMUS+ SEJOUR D'ETUDES ET STAGE

L'UPEC verse aux étudiants une bourse mensuelle contribuant aux frais de séjour et de voyage.

Le montant de la bourse est déterminé par l'UPEC à partir de l'intervalle fixé par l'agence Erasmus France pour chaque groupe et chaque de type de mobilité.

La différenciation des bourses devra être opérée selon les paramètres suivants :

- Ecart minimum de 50 euros entre le groupe 1 et les groupes 2 et 3
- Ecart de 150 euros entre les mobilités d'études et de stage associées à un même groupe

Groupe	Pays de destination	Montant des mensualités en fonction du type de mobilité	
		Séjour d'études	Stage
G1	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	300 €	450€
G2	Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie	250 €	400 €
G3	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine	250 €	400 €